

## AVRIL

(SONNET)

Pour l'album de madame Cyrille Fortier

Avril est de retour, et les froids sont finis.  
Le soleil fond la neige et les glaçons énormes.  
Des vents mélodieux roucoulent dans les ormes,  
Et les oiseaux bientôt viendront tisser leurs nids.

Quand le soir est tombé, dans les lointains in-  
On entend des échos suaves, infinis, [formes  
Et sur l'horizon bleu, sous les bosquets brunis,  
On croit voir par moments glisser d'exquises [formes.

Les ruisseaux écumeux, secouant leurs liens,  
Melent leurs tremolos aux chants éoliens  
Des bois harmonieux que la brise parfume.

Le ciel sourit aux flots du grand fleuve ondoyant ;  
Et, noyé dans les feux du couchant chatoyant,  
Comme un vaste encensoir le Cap Tourmente [fume.

2 avril 1881.

W. CHAPMAN.

## PECHE ET CHASSE

SAINT-THOMAS

(Suite)

“ Il est cinq heures—les battures disparaissent sous une nappe sombre, tachetée de blancs flocons d'écume, qui lui prêtent l'aspect d'un drap mortuaire. Et de fait, chacun de nous pense aux siens et à la mort. Nous avons déjà de l'eau jusqu'à mi-jambe.

—Attachons-nous à ces cailloux avec nos lignes, dit Cazeau, si nous devons périr on trouvera du moins nos corps ici.

“ Il est six heures—la nuit va bientôt descendre sur nous ; la nuit ! la tempête ! la mer ! trois monstres qui rugissent autour de nous ! nous sommes à jamais perdus.

—Ne croyez-vous pas que la chaloupe pourrait arriver sans danger jusqu'ici ? Si nous faisons un signe à Napoléon, pour sûr, il leverait l'ancre et il essaierait de venir nous rejoindre. C'est notre seule chance de salut, et il est temps d'en profiter, pendant que nous avons encore une lueur de jour.

“ Ne pouvant nous faire entendre du jeune Gagnon, spectateur de nos souffrances, qui, du bord de la chaloupe, voit la mer nous submerger sans qu'il puisse venir à notre secours, nous lui faisons des signes. Il les aperçoit mais au lieu d'amener la chaloupe, il s'embarque dans le *flat* et se dirige vers nous. Il fait force de rames, il avance ; s'il peut doubler la pointe sud-est de la batture, il pourra nous atteindre ; autrement, le vent, la mer l'emporteront, il deviendra le jouet des vagues. C'est un veillant jeune homme que Napoléon Gagnon, je vous assure. Il lutte avec un courage, avec une force extraordinaire, le *flat* paraît obéir, il approche, il est à portée de la voix.—Courage ! mon garçon, lui criions-nous. Courage ! Hélas ! peine inutile, le *flat* vient de croiser un courant impétueux qui l'emporte en un clin d'œil à perte de vue vers le milieu du fleuve. Le pauvre enfant ! c'est fait de lui. Dieu seul peut le sauver : puisse-t-il en avoir pitié. Il est parti le premier, mais nous ne tarderons pas à le suivre.

“ Il est six heures et demie—encore une demi-heure, et la mer sera à l'étal—l'eau ne nous atteint que les genoux. Nous gardons le plus profond silence. Sans nous le dire, nous sentions, chacun à part soi, le besoin de prier Celui qui commande aux vents et à la mer. Jamais prière plus fervente ne s'éleva de nos cœurs. Jamais non plus, nous ne nous étions sentis si petits et si faibles. Il nous restait pour tout recours que la bonté et la miséricorde de Dieu.

“ Enfin, je regardai une dernière fois à ma montre : il était sept heures. Dieu soit béni, nous sommes sauvés. En ce moment, la mer nous empoignait des pieds jusqu'à la ceinture, pendant que de temps à autre des vagues furieuses nous enveloppaient tout entiers de leurs nappes écumeuses.

“ Nous nous réjouissions sans doute d'é-

chapper aux étreintes du gouffre, mais nous gardions toujours présente l'image de ce pauvre petit Napoléon qui s'était dévoué pour nous, avec tout le courage d'un homme de cœur, et que la mer avait charrié au loin dans les profondeurs de la nuit.

“ Dès que nous pûmes atteindre la batture du sud, nous nous rendîmes, à tâtons, dans les ténèbres jusque vis-à-vis l'endroit où notre chaloupe était mouillée. Nous frémissions à l'idée qu'elle aurait pu rompre sa chaîne. Car alors, nous pouvions compter sur une mort certaine. Les forces nous auraient manqué pour lutter contre la marée du matin.

“ Dieu ne veut pas la mort du pêcheur ; ce jour-là, il ne voulait pas la mort des pêcheurs. La chaloupe était à sa place. Nous pouvions distinguer dans l'ombre sa masse noire ballottée par les vagues.

“ Ayant noué nos lignes bout-à-bout, je m'en attachai une extrémité autour du corps, laissant l'autre aux mains de mes amis, puis je me dirigeai vers notre embarcation. A quelques perches seulement des rochers, l'eau me venait jusque sous les bras. Quoi qu'un peu navré, je continuai d'avancer. Par bonheur, le fonds uni ménageait devant moi une profondeur d'eau égale. J'attins enfin la chaloupe tant désirée, je m'y hissai du premier élan, et je ne sais trop si dans le transport de ma joie je n'ai pas baisé les bancs et les voiles. Cinq minutes après, nous étions tous à bord.

—Où allons-nous maintenant ? A la recherche de l'enfant, n'est-ce pas ?

—Sans doute, mais attendons que le jour vienne. Nous passerons d'abord par l'Ile-aux-Corneilles, où il y a deux feux d'allumés, puis, si nous n'avons pas de nouvelles, nous irons jusqu'à l'Ile-aux-Canot.

“ Dès le petit jour, nous cinglons vers l'Ile-aux-Corneilles, où nous trouvons trois chaloupes de pêcheurs, de Saint-Thomas, que la tempête avait empêchées de traverser. Notre premier bonjour, comme bien on pense, fut de leur demander s'ils avaient vu un *flat*. Le non indifférent qu'ils répondirent nous alla droit au cœur. Il nous questionnèrent et nous ne pûmes d'abord répondre que par des larmes. Des sanglots étouffaient nos voix lorsque nous racontons l'aventure du jeune Gagnon. Nos souffrances personnelles sont déjà oubliées, mais nous ne pouvons nous défendre de pleurer sur le triste sort de notre jeune compagnon.

—Tiens ! fit observer quelqu'un, voilà une voile qui part de l'Ile-au-Canot. Ce doit être la chaloupe de Lachance. Attendez un peu, nous la hêlerons si elle passe près d'ici.

“ En quelques minutes, l'embarcation signalée arrivait sur nous. C'était en effet la chaloupe de Lachance.

—Avez-vous eu connaissance d'un *flat* ?

—Oui, et d'un jeune homme qu'il y avait dedans. N'en soyez pas inquiets, il est à la maison et bien portant. Mais vous autres, avez-vous eu connaissance de ses compagnons qu'il a laissés aux *Battures Plates* ?

—Ils sont ici, les voilà !

—A la bonne heure, nous nous en allions justement à leur recherche.

“ M. Lachance nous invite à retourner chez lui pour ramener notre pauvre Napoléon. Nous acceptons avec plaisir. On nous reçoit comme dans une fête : poules et gibiers, poissons, bouillis, rôtis couvrent la table. Au dessert, nous racontons notre histoire que notre amphytrion complète par le récit de l'arrivée du jeune Gagnon chez lui.

“ De bonne heure, dit-il, nous avons aperçu un homme, qui venait de la grève en titibant, comme s'il eut été ivre. Lorsqu'il entra dans la maison, il s'affaissa sur une chaise sans proférer une parole ; assez longtemps après, il nous demanda comment il se trouvait là, et à notre tour, nous lui demandâmes son nom ; il répondit qu'il se nommait Napoléon Gagnon.

“ Petit à petit, la mémoire lui revenant, comme si un brouillard se dissipait dans son cerveau, il conta qu'il avait laissé quatre hommes, son père étant du nombre, en péril de mort sur les *Battures Plates*.

“ Oh ! mes garçons ! dis-je à mes hommes, grétez la chaloupe : nous avons des frères en danger, il faut aller à leurs secours.

La malchance vous avait conduit à l'Ile-aux-Corneilles, Lachance devait vous amener ici.

“ Napoléon ne se rappelait plus rien depuis le moment où il nous avait perdus de vue. Lorsqu'il revint à lui, il était couché sous un taillis, à quelques pas de son *flat*, gisant à sec sur les galets. C'est la Vierge des mers qui l'aura sauvé.”

M. Lachance est le seul habitant de l'Ile-au-Canot où il cultive une ferme très productive. Il retire aussi de bons revenus de la pêche. Il vit dans une douce aisance et dans la tranquillité la plus parfaite. Un fait certain, c'est qu'il n'a jamais de chicane ni de procès avec ses voisins. Après cela, si j'ajoute que les Létourneau, Cazeau et surtout les Gagnon le portent haut dans leur estime et le chérissent du fond du cœur, nul n'en sera surpris.

\* \* \*

En sa qualité d'homme noble, M. de Montmagny était fort amateur de vénerie et de chevauchées. Il ne dédaignait non plus la pêche. On le vit un jour se rendre à travers bois, jusqu'au lac Saint-Charles, rude trajet alors, pour y faire la pêche de la truite et de la carpe, qui lui réussit à merveille. Chevalier, il se plaisait à faire caracoler son cheval, le premier qu'on eût vu dans la colonie et que les indigènes prenaient pour un orignal, sur les grèves et à travers les prés de Saint-Joachim, où Champlain avait bâti de vastes étables. Il gardait en privauté des orignaux, des ours et des castors, comptant dompter les premiers pour en faire des coursiers ou des bêtes de trait, pendant que les ours étaient destinés à la boucherie. Prisonniers dans un étang, les castors devaient se multiplier en domesticité pour devenir une source assurée de richesse. Désormais une industrie attentive suppléerait par des revenus calculés aux hasards de la chasse. Malheureusement, ces essais n'ont produit aucun résultat.

Dans ses heures de loisir, assez souvent le galant gouverneur dirigeait sa voile vers les îles de Montmagny si richement peuplées d'oiseaux de toute espèce. Il y mettait pied à terre à l'Ile-aux-Oies, ou des défrichements avaient été faits et une maison bâtie par son ordre et à ses frais. En 1646, il se taillait un parc de chasse, à même la forêt primitive, sous le nom de Seigneurie de la Rivière du Sud, qui comprenait tout Saint-Thomas, avec les Iles-aux-Grues et aux Oies.

“ Après son départ, dit M. Ferland, la ferme de l'Ile-aux-Oies fut vendue au sieur Moyen, bourgeois de Paris, qui était venu s'établir sur l'île avec sa femme, ses quatre enfants et des hommes pour cultiver ses champs. En mai 1655, alors que M. Moyen, s'étant avancé avec sa femme, à quelque distance de la maison, des Iroquois sortirent d'un taillis où ils s'étaient cachés, tuèrent M. et madame Moyen, pénétrèrent dans la ferme, immolèrent les hommes et emmenèrent les enfants prisonniers (un petit garçon de huit ans et trois petites filles.)

“ En remontant le fleuve, ces Iroquois rencontrèrent près de Trois-Rivières, une flotille de canots montés par des Français et des Algonquins : ceux-ci avaient avec eux des prisonniers iroquois qui furent échangés contre les petits enfants de la famille Moyen. Plus tard, une des jeunes filles épousa le sieur Dugué et une autre se maria à Lambert Closse.”

Le premier enfant dont le nom apparaît dans les registres de la mission de la côte du Sud, est né à l'Ile-aux-Grues, le 7 juillet 1679, d'Antoine Pepin dit Lachance et de Marie Têtu. Il fut baptisé au Cap Saint-Ignace, dans la maison seigneuriale du “ sieur Jean de Paris, alias Jacques Bernier.” Le parrain fut le sieur Pierre de Grandville, seigneur de l'Ile-aux-Grues, et la marraine, dame Geneviève de Chavigny, seigneuresse de Vincelotte. La sonorité des noms et des titres fait rêver ici de féodalité, de châteaux du moyen-âge, avec tourelles, donjons et pont levés, tandis que ces pauvres sei-

gneurs n'étaient en réalité que d'humbles pionniers, habitant des chaumières au lieu de palais et ne prélevant de taille qu'avec leur hache sur les arbres de la forêt.

Le 14 août 1680, le Révd. Pierre de Beaumont célébrait la messe à l'Ile-aux-Oies, dans la maison du sieur Paul Dupuis, seigneur du lieu, et le lendemain, il y avait noces à l'Ile-aux-Grues, à l'occasion du premier mariage qui figure dans les archives de la Côte, et des Iles, entre Pierre Lami et Renée Picard. Depuis lors, et jusqu'à l'érection canonique de la paroisse de l'Ile-aux-Grues, ses habitants furent desservis tour à tour par les missionnaires ou les curés de Saint-Thomas et du Cap Saint-Ignace.

Au temps de M. de Montmagny, les outardes, oies, canards et sarcelles étaient les commensaux ordinaires de nos battures et des îles, mais de joyeux artistes s'y donnaient aussi rendez-vous, dans la belle saison, à l'heure du dessert. Pommes, prunes, raisins sauvages, cerises, amalan-chiers, bluets, mûres, groseilles, fraises répandues à profusion dans ces îles en faisaient comme des corbeilles de fleurs et de fruits. Durant le repas du jour, les convives grossiers de la batture étaient bruyants à l'extrême : on n'entendait que les cris confus et ahurissants de l'orgie, mais dès que la trompette du cygne avait sonné la Diane, la voix du rossignol charmait les échos des bois de ses plaintes ou du tendre récit de ses amours. Les tremblements de terre de 1663 devaient chasser pour jamais ces aimables hôtes de nos rives. Plus attachés au sol qui les avait vus naître et leur offrait une généreuse pâture, ou craignant peut-être de ne trouver d'asile ailleurs, vu leurs mœurs grossières, les grands palmipèdes résistèrent à la tourmente souterraine—mais tremblants de peur ils se tenaient silencieux devant les éclats de colère de la nature. Ce cataclysme vit se renouveler les scènes du déluge—la terreur réunissait dans un même asile, le loup-cervier et le lièvre, le serpent et la palombe, le hibou et la perdrix, tous n'obéissant qu'au seul instinct de la conservation. Il y avait de quoi, car pendant plus de dix-huit mois, le sol de la Nouvelle-France fut pris de convulsions : l'enveloppe de la terre ébranlée, soulevée craquait de toutes parts, les rochers arrachés de leur base, roulaient dans les vallées ; de vastes lacs desséchés en un clin d'œil s'épanchaient dans des abîmes inconnus, ne laissant après eux qu'une vaste plaine de sable—une main invisible enlevait d'un seul coup des forêts entières, comme on arrache une poignée d'herbe, pour les jeter au vent ou à la mer ; des météores lumineux, en forme de globes ou de serpents sillonnaient l'air, sinistres messagers de la vengeance céleste. Dans cette bacchanale des éléments, les hautes montagnes chancelaient comme des hommes ivres : le sol avait des hoquets effrayants, à la suite desquels il vomissait la lave et la flamme ; le fleuve Saint-Laurent troublé, affolé, perdant sa route, aveuglé par la cendre et la boue, remontait vers sa source. Pour expliquer ces phénomènes, les sauvages disaient que le tonnerre avait été surpris au milieu de son sommeil dans les profondeurs du ciel par des ennemis qui l'avaient enchaîné puis enfermé au sein de la terre. Agitait-il ses chaînes, on entendait comme le bruit d'une armée de chars roulant à toute vitesse sur des pavés sonores, et lorsque la croûte terrestre éclatait en laissant échapper des flammes par ses crevasses béantes, ils prétendaient que le tonnerre dans sa fureur lançait ses carreaux foudroyants contre les murs de son cachot.

A.-N. MONTPETIT.

(La suite au prochain numéro.)

Le gouvernement doit donner bientôt à l'entreprise l'exécution de la statue de feu Sir George Etienne Cartier. Comme il s'agit d'une œuvre nationale il n'est que juste que le travail soit donné à un artiste canadien. M. Hébert a fait ses preuves en sculptant la statue du colonel de Salaberry et nous pensons que cette artiste devrait être choisi pour faire ce travail.